



Il ne faut pas mettre en danger l'accord de Schengen

Les Chambres fédérales ont approuvé aujourd'hui en votations finales la reprise de la directive de l'UE sur les armes. economiesuisse salue cette décision, qui est un signal important pour la place économique suisse.

Les Chambres fédérales ont dit Oui à la nouvelle loi sur les armes par 120 voix contre 36 et 4 abstentions au Conseil national, 34 voix contre 6 et 5 abstentions au Conseil des États. En tant que membre de Schengen, la Suisse s'est engagée à l'adapter à la directive de l'UE sur les armes. Elle a dans ce contexte pu négocier avec l'UE des exceptions et des règles spéciales pour tenir compte de sa tradition nationale du tir.

economiesuisse s'engage en faveur d'une loi sur les armes ne compromettant pas la qualité de membre de Schengen pour la Suisse. Le texte approuvé va dans ce sens, economiesuisse salue donc la décision du Parlement.

L'association à Schengen est très importante pour l'économie suisse

Les milieux économiques suisses profitent fortement de l'accord de Schengen. D'abord, une disparition de Schengen obligerait les États membres de l'UE à réintroduire des contrôles systématiques aux frontières, avec embouteillages à la clé qui coûteraient jusqu'à 1,5 milliard de francs par an. Ensuite, le visa Schengen rattaché à cet accord permet aux voyageurs de traverser sans complication

différents pays et notamment la Suisse. S'il venait à être supprimé, il est fort probable que les flux de touristes par exemple asiatiques se tariraient, entraînant un manque à gagner estimé à 200-530 millions de francs dans l'hôtellerie et la restauration. Enfin, la participation à Schengen permet aux autorités judiciaires suisses d'accéder aux plateformes d'échange d'informations en matière de sécurité des États membres de Schengen. Cela accroît la sécurité dans notre pays, un atout majeur pour la place économique. À cela s'ajoute qu'une sortie de Schengen entraînerait la résiliation de l'accord de Dublin, ce qui entraînerait des coûts supplémentaires dans le domaine de l'asile estimés à au moins 350 millions, voire jusqu'à 1,3 milliard de francs par an.